

Avec ARC, Assurance Relais pour le Crédit d'AGIPI, vous assurez votre emprunt en cas de décès, d'arrêt de travail ou d'invalidité, selon la formule choisie.



Adhérer à ARC,

c'est bénéficier de tous les avantages apportés par AGIPI, Association d'assurés pour la Retraite, l'Épargne et la Prévoyance, partenaire d'AXA.

Pour garantir la couverture de vos engagements financiers en cas de décès, d'arrêt de travail ou d'invalidité, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec votre agent général AXA.

AGIPI a été créée en 1976 par des professionnels libéraux et indépendants ainsi que par des salariés, souhaitant améliorer leur protection et celle de leur famille et préparer financièrement leur retraite.

Partenaire d'AXA, AGIPI fait bénéficier ses adhérents d'un réseau de conseillers spécialistes de l'assurance de personnes. Depuis l'origine, AGIPI est reconnue pour la qualité de ses contrats garantis par AXA.

Avec plus de 420 000 adhérents et 11 Md€ d'épargne gérée, AGIPI est la première association d'assurés pour la Retraite, l'Épargne et la Prévoyance.

[www.agipi.com](http://www.agipi.com)

Votre interlocuteur AXA



*siège social et administratif*  
12 av. Pierre Mendès France - 67312 Schiltigheim Cedex  
*direction*  
98 bis bd Haussmann - 75008 Paris  
tél. : 01 40 08 93 00 - fax : 01 40 08 93 33  
[www.agipi.com](http://www.agipi.com)



ÉPARGNE - RETRAITE - PRÉVOYANCE



AGI0202 - Ed. 11/2007 - Document non contractuel - Crédits photos : Getty Images, DR - tagora.paris

Arc Assurance crédit

Empruntez sereinement  
en mettant vos proches à l'abri



# Assurez votre prêt

Garantir le remboursement de votre emprunt immobilier, mettre votre famille à l'abri de difficultés financières : ARC, Assurance Relais pour le Crédit d'AGIPI, vous offre ces possibilités pour assurer la couverture de vos engagements financiers.



## AGIPI, une association pour la vie

AGIPI est une association d'assurés pour la Retraite, l'Épargne et la Prévoyance.

### ■ Proche de vous

Créée il y a 30 ans, AGIPI vous apporte toutes les solutions pour répondre à vos besoins d'assurance à chaque étape de votre vie, pour protéger votre famille et votre activité professionnelle, épargner en toute sécurité, préparer votre retraite, transmettre votre patrimoine et faire face aux risques de la perte d'autonomie.

### ■ Accessible et transparente

AGIPI références, le magazine des adhérents d'AGIPI, vous informe régulièrement sur la performance financière des contrats, l'actualité financière et la vie de l'association. Vous êtes conviés chaque année à l'assemblée générale pour suivre les résultats et les engagements de l'association.

Vous pouvez, en complément de votre interlocuteur AXA, contacter directement nos services de gestion ou vous connecter sur notre site [www.agipi.com](http://www.agipi.com).

### ■ Partenaire d'AXA

Depuis 30 ans, AGIPI vous apporte la garantie financière de l'un des plus grands groupes d'assurance et la proximité de ses agents généraux.

### ■ Reconnue chaque année

Les performances, la qualité de la gestion financière, l'innovation sont autant de qualités attribuées aux contrats AGIPI par la presse professionnelle depuis de nombreuses années.

## ARC - ASSURANCE RELAIS POUR LE CRÉDIT Pour mener à bien votre projet en toute sérénité

### Choisissez une assurance sur mesure

- Avec ARC, vous bénéficiez de la garantie décès demandée pour l'obtention d'un prêt immobilier personnel ou professionnel.
- Vous choisissez le niveau de vos garanties selon le montant, la durée et la nature de votre prêt.
- Vous pouvez opter pour des garanties complémentaires en cas d'arrêt de travail ou d'invalidité professionnelle.

### Protégez votre famille et votre activité professionnelle

- Vous bénéficiez d'une réduction de 30 % sur votre cotisation si vous vous assurez entre conjoints pour la totalité du prêt, ce qui sécurise davantage votre projet.
- Entre associés, vous pouvez vous assurer mutuellement pour garantir la pérennité de l'activité professionnelle.



### Bénéficiez d'avantages fiscaux

L'emprunt relatif à un prêt professionnel vous permet de considérer vos cotisations comme des charges d'exploitation, au même titre que les frais généraux de votre entreprise.

## DEMANDE DE RENDEZ-VOUS

pour assurer mon emprunt

À retourner sans engagement sous enveloppe affranchie à AGIPI :  
98 bis bd Haussmann - 75008 Paris  
ou par fax au 01 40 08 93 33  
ou chez votre conseiller AXA.

Nom :

Prénom :

Profession :

**Vous pouvez me contacter pour planifier un rendez-vous :**

N° de téléphone fixe :

Mobile :

Adresse mail :

Disponibilités d'appel/contact :

Vous êtes déjà en relation avec un agent général AXA. Merci de nous indiquer ses coordonnées.

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Ces informations sont destinées à un usage interne et peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification prévu par l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, exprimé auprès du service adhérents AGIPI - 12 av. Pierre Mendès France - 67312 Schiltigheim Cedex.